COMPTE RENDU CTL DU 16 MAI 2017

Adoption du PV du dernier CTL le 21 mars 2017

Rapport annuel d'activités 2016 :

Quelques chiffres à retenir :

597 emplois implantés (552 disponibles) – 50,80 ans age moyen des effectifs – 61,19 taux de féminisation.
La dotation des auxiliaires a été de 60 mois.
F.O.-DGFIP 24 déplore que l'attribution d'auxiliaires tend à remplacer la suppression des emplois.

- 116 temps partiel contre 126 en 2015.
- 473 CET ouverts au 01/01/2017, 801 jours payés concernant 65 agents.
- 19 agents mutés hors Direction, 21 agents venant d'une autre direction.
- 16 départs à la retraite (prévision 25 en 2017)
- 13 EDR (Équipe Départementale de Renfort), 1 départ à la retraite non remplacé.
-

Seules 2 permanences à Eymet et Vélines subsisteront en 2017.
36,47 % de la population Périgordine soumis à l'Impôt sur le revenu contre 39,62 % en 2015.
Le Droit Individuel de Formation est devenu le Compte Personnel de Formation Professionnel mais le décret n'a jamais été signé donc inapplicable. 2 personnes ont bénéficié du DIF en 2016 soit 84 jours.
907 jours de grève (541 en 2015)
F.O.-DGFIP 24 ne peut que constater le malaise des agents.

Extension de l'accueil sur rendez-vous :

Expérimenté depuis septembre 2016 à la cité administrative, il est proposé d'étendre l'accueil personnalisé sur rendez-vous aux autres SIP du Département et à la Trésorerie de La Force.

Rappel du principe : il est proposé aux contribuables un rendez-vous pour « mieux étudier son dossier ». Il y a eu 127 rdv en 2016 et 37 % des rdv ont été annulés grâce au contre-appel effectué avant le rdv pour répondre au questionnement des usagers. Il est aussi possible de prendre rdv en passant par le site internet.
F.O.-DGFIP 24 trouve le terme « contact » maladroit, il conviendrait de le substituer à rdv. De plus il faut 13 clics pour y arriver !
F.O.-DGFIP24 déplore encore ce système qui, soi-disant pour un meilleur rendu de service, pallie aux suppressions d'emplois. Pour nous, il est clair que tout est fait pour décourager l'usager.
F.O.-DGFIP24 vote contre.

Recouvrement des créances patrimoniales :

Les SIE peuvent recouvrer les produits des SPF. Comme il n'y a aucune lisibilité sur ce projet national, **F.O.-DGFIP 24** s'abstient.

Modifications des horaires d'ouverture :

Trésorerie de La Force : FO DGFIP 24 s'abstient
Trésorerie de Thiviers : FO DGFIP 24 s'abstient
Trésorerie Hospitalière : FO DGFIP 24 demande une autre consultation des agents car il semblerait qu'il n'y ait pas consensus.
F.O.-DGFIP 24ne peut aller contre la volonté des agents mais c'est au détriment du service public.

Réorganisation des services chargés des missions domaniales :

Le pôle des évaluateurs est déplacé à Bordeaux et devient un pôle régional. Le GPP reste en Dordogne. 3 évaluateurs sont concernés : 1 part à la retraite, 2 seront reclassés en Direction.
F.O.-DGFIP 24 ne peut constater encore une mesquinerie de l'État pour faire des économies en obligeant ces agents touchés à payer les frais de restructuration.

Résultats 3ème vague du barême social :

45 % des agents ont répondu au questionnaire. Les agents de la Dordogne ont une perception plus défavorable que la moyenne nationale de leurs conditions de travail.

Le Directeur s'étonne que les agents les plus âgés soient les plus pessimistes en ce qui concerne leurs conditions de travail et de déroulement de carrière :
Réponse de **F.O.-DGFIP 24** « c'est le professionnalisme et l'expérience des plus chevronnés qui leur fait dire qu'on va droit dans le mur ... ».

La charge de travail , le manque de perspective de nos missions et de nos carrières demeurent les plus gros sujets d'inquiétude.
F.O.-DGFIP 24 ne peut que donner raison aux agents qui voient un avenir très sombre de la DGFIP.

Les élus FO en CTL

Sandrine THYSSEN, titulaire
Sylvie GAUTIER, suppléante
Gaëtan LEJEUNE, expert

Le coût de votre adhésion dépend de votre indice
Elle est déductible à hauteur de 66% de votre déclaration d'impôts sur le revenu

M – Mme – Melle* Nom..... - Prénom.....

Courriel *(Professionnel ou/et Personnel)*..... - Poste d'affectation ….....

Tel *(facultatif)* : …..... Je souhaite adhérer à F.O.-DGFiP *

Oui - Non

Je m'abonne gratuitement à la lettre d'information de **F.O.-DGFIP24** *

Oui – Non

* Rayer la mention inutile